

4. APPUI À TELUS DANS LE CADRE D'APPEL À PROJETS DE RÉGIONS BRANCHÉES POUR LA MRC DE LOTBINIÈRE

La compagnie TELUS a déposé un projet dans le but de moderniser ses infrastructures sur son territoire en répondant adéquatement aux critères de vitesses de téléchargement et de téléversement IHV prévus à l'objectif de service universel par l'offre d'un service de fibre optique jusqu'à l'adresse civique.

Dans le cadre de ce projet, la MRC de Lotbinière a signifié au ministère de l'Économie et de l'Innovation qu'elle appuie le dépôt effectué par l'entreprise TELUS afin d'assurer le déploiement d'infrastructures IHV dans le cadre du financement du programme régions branchées sur son territoire.

5. PROJET DE LOI NO. 48 – LOI VISANT À CONTRÔLER LE COÛT DE LA TAXE FONCIÈRE AGRICOLE

La MRC de Lotbinière a signifié son désaccord avec le projet de loi no. 48 visant à contrôler le coût de la taxe foncière agricole et à simplifier l'accès au crédit de taxes foncières agricoles.

***PROCHAINE RENCONTRE DU CONSEIL
DE LA MRC DE LOTBINIÈRE
LE 12 FÉVRIER 2020 À 19 H 30
À SAINT-GILLES – SALLE MUNICIPALE
(1605, rue Principale)***